

Animateur : M. Jacques Noble.

Membres présents : Mme. Karine Vergnaud,
MM. Laurent Fouché, Jean-Jacques Raboisson, Bruno Renon,
Yadaly Sakho

Membre excusé : M. Claude Fort

Membre absent : Néant

Dans le cadre de l'article 190 des RG de la FFF, les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique à l'adresse suivante : district@foot16.fff.fr conformément à l'article 39 des règlements généraux du District. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant.

SOMMAIRE

1° Sujet(s) « Pour décision »

- ✓ Etude de la demande de création d'Entente séniors à 11 masculins et féminines séniors à 8 entre l'US Chateaufort et l'Athlético de Bellevigne,
- ✓ Etude de la demande de mise en sommeil du club de l'US Taponnat,
- ✓ Etude de la demande de radiation du club du FC St Amant de Boixe,
- ✓ Homologation des règlements des championnats jeunes (U13, U15 et U17),
- ✓ Homologation des règlements des coupes jeunes (U13, U15 et U17),
- ✓ Homologation des règlements des coupes séniors (Coupe de la Charente, District, Réserves et C.R.7),

2° Sujet(s) « Pour information et échanges »

3° Questions et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : L'Animateur remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Formalités : Le PV N°10 de la réunion de la commission « statuts-règlements » en date du 09/06/2026 est approuvé sans modification.

Civilités : Néant

Informations de l'animateur : Néant

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Demande de création d'une Entente séniors masculins entre le l'US Chateaufort et l'Athlético de Bellevigne (D3 - D4 - CR7 et Féminines séniors à 8)

Après exploitation et vérification des pièces transmises par les clubs de l'US Chateaufort et de l'Athlético de Bellevigne, la Commission, en application de l'article 39 Bis des règlements généraux de la F.F.F et des articles 8.2 et 8.4 des règlements généraux du District, émet un avis favorable à cette demande.

Cette demande sera transmise après validation par le Comité de direction, à la LFNA.

Décision 1 : Le Commission émet un avis favorable et transmet le dossier au Comité de direction, pour validation.

2° - Demande de mise en non-activité du club de l'US Taponnat

Après exploitation et vérification des pièces transmises par le club de l'US Taponnat, la Commission, en application des articles 40 et 41 des règlements généraux de la F.F.F, émet un avis favorable à cette demande.

Cette demande sera transmise après validation par le Comité de direction, à la LFNA.

Décision 2 : Le Commission émet un avis favorable et transmet le dossier au Comité de direction, pour validation.

3° - Demande de radiation du club du FC St Amant de Boixe

Après exploitation et vérification des pièces transmises par le club du FC St Amant de Boixe, la Commission, en application de l'article 45 des règlements généraux de la F.F.F, émet un avis favorable à cette demande.

Cette demande sera transmise après validation par le Comité de direction, à la LFNA.

Décision 3 : Le Commission émet un avis favorable et transmet le dossier au Comité de direction, pour validation.

4° - Règlement du championnat U13

Pour donner suite aux modifications proposées par la commission des compétitions « jeunes », la commission procède à une relecture du règlement du championnat U13 et effectue quelques réajustements réglementaires et de librairie.

Décision 4 : Le Commission homologue ce règlement et le transmet au Comité de direction, pour validation

5° - Règlement du championnat U15

Pour donner suite aux modifications proposées par la commission des compétitions « jeunes », la commission procède à une relecture du règlement du championnat U15 et effectue quelques réajustements réglementaires et de librairie.

Décision 5 : Le Commission homologue ce règlement et le transmet au Comité de direction, pour validation

6° - Règlement du championnat U17

Pour donner suite aux modifications proposées par la commission des compétitions « jeunes », la commission procède à une relecture du règlement du championnat U17 et effectue quelques réajustements réglementaires et de librairie.

Décision 6 : Le Commission homologue ce règlement et le transmet au Comité de direction, pour validation

7° - Règlement des Coupes U13 (Trophée Jean-Jacques Raboisson - Trophée Rolland Duquerroix)

Pour donner suite aux modifications proposées par la commission des compétitions « jeunes », la commission procède à une relecture des règlements des Coupes U13 et effectue quelques réajustements réglementaires et de librairie.

Décision 7 : Le Commission homologue ces règlements et le transmet au Comité de direction, pour validation

8° - Règlement de la Coupe U15 (Trophée Serge Delavaud)

Pour donner suite aux modifications proposées par la commission des compétitions « jeunes », la commission procède à une relecture du règlement de la Coupe U15 et effectue quelques réajustements réglementaires et de librairie.

Décision 8 : Le Commission homologue ce règlement et le transmet au Comité de direction, pour validation

9° - Règlement de la Coupe U17 (Trophée Michel Piat)

Pour donner suite aux modifications proposées par la commission des compétitions « jeunes », la commission procède à une relecture du règlement de la Coupe U17 et effectue quelques réajustements réglementaires et de librairie.

Décision 9 : Le Commission homologue ce règlement et le transmet au Comité de direction, pour validation

10° - Règlement de la Coupe de la Charente (Trophée Maurice Brachet)

Pour donner suite aux modifications proposées par la commission des compétitions « seniors », la commission procède à une relecture du règlement de la coupe de la Charente (Trophée Maurice Brachet) et effectue quelques réajustements réglementaires et de librairie.

Décision 10 : Le Commission homologue ce règlement et le transmet au Comité de direction, pour validation

11° - Règlement de la Coupe du District (Trophée Jacky Debris)

Pour donner suite aux modifications proposées par la commission des compétitions « seniors », la commission procède à une relecture du règlement de la coupe du District (Trophée Jacky Debris) et effectue quelques réajustements réglementaires et de librairie.

Décision 11 : Le Commission homologue ce règlement et le transmet au Comité de direction, pour validation

12° - Règlement de la Coupe des Réserves (Trophée Pierre Labonne)

Pour donner suite aux modifications proposées par la commission des compétitions « seniors », la commission procède à une relecture du règlement de la coupe des Réserves (Trophée Pierre Labonne) et effectue quelques réajustements réglementaires et de librairie.

Décision 12 : Le Commission homologue ce règlement et le transmet au Comité de direction, pour validation

13° - Règlement de la Coupe du Critérium à 7 (Trophée Gilles Rouffignat)

Pour donner suite aux modifications proposées par la commission des compétitions « seniors », la commission procède à une relecture du règlement de la coupe du Critérium à 7 (Trophée Gilles Rouffignat) et effectue quelques réajustements réglementaires et de librairie.

Décision 13 : Le Commission homologue ce règlement et le transmet au Comité de direction, pour validation

SUJET(S) « POUR INFORMATION »

1° - Néant

QUESTION(S) ET INFORMATION(S) DIVERSE(S)

1° - Néant

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 24/07/2026

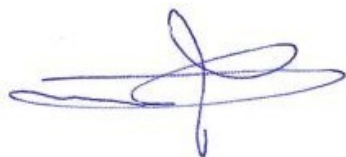
N°	Thèmes	Décision	Pilote
1	Etude de la demande de création d'Entente entre l'US Chateaufort et l'Athlético de Bellevigne	Validé	J. Noble
2	Etude de la demande de mise en sommeil du club de l'US Taponnat	Validé	J. Noble
3	Etude de la demande de radiation du club du FC St Amant de Boixe	Validé	J. Noble
4	Homologation du règlement du championnat U13	Validé	J. Noble
5	Homologation du règlement du championnat U15	Validé	J. Noble
6	Homologation du règlement du championnat U17	Validé	J. Noble
7	Homologation du règlement des coupes U13	Validé	J. Noble
8	Homologation du règlement de la Coupe U15	Validé	J. Noble
9	Homologation du règlement de la Coupe U17	Validé	J. Noble
10	Homologation du règlement de la Coupe de la Charente	Validé	J. Noble
11	Homologation du règlement de la Coupe du District	Validé	J. Noble

12	Homologation du règlement de la Coupe des Réserves	Validé	J. Noble
13	Homologation du règlement de la Coupe du Critérium à 7	Validé	J. Noble

La prochaine réunion de la commission sera programmée en fonction des dossiers à traiter

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h00

**L'animateur,
Jacques Noble**



**Le Secrétaire,
Laurent Fouché**

